

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2016/06/28-09

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 28 juin 2016, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : dotations 2016 aux Services à Comptabilité Distincte (SACD)

Le conseil d'administration approuve les dotations 2016 aux Services à Comptabilité Distincte (SACD) telles que présentées dans le document annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée par 33 voix pour et 2 abstentions

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 35

Fait à Marseille, le 28 juin 2016




YVON BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université

Direction des Affaires Financières**Dotations 2016 aux Services à comptabilité distincte (S.A.C.D.)**

IECJ	58 628 €
SIUMPPS	800 412 €
Fondation IMERA	149 150 €
Total	1 008 190 €

Ces dotations sont intégrées aux budgets 2016 présentés et votés pour ces S.A.C.D., mais elles doivent aussi faire l'objet d'un vote individualisé.